

cent ne guérissent pas : il a été guéri directement par l'invocation de la sainte Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire : UNE MÈRE.

STE. PHILOMÈNE : J'étais affligée d'un tremblement nerveux. Je faisais partie du pèlerinage de St. Jean Deschaillons. Durant le voyage j'eus plusieurs crises, mais je priai avec confiance. Au Sanctuaire du Cap, les crises augmentèrent. Je redoublai de ferveur, et malgré mon indignité, je fus exaucée ; car, subitement les crises cessèrent. J'étais guérie ! UNE PÈLERINE.

ST. LÉON : Dame P. B. offre à la Reine du T. S. Rosaire le tribut de sa profonde gratitude pour une guérison étonnante obtenue par son intercession, après la promesse de publication et après avoir fait dire une messe en son honneur, avec une Neuvaine et la récitation d'un Rosaire complet chaque jour de la Neuvaine, et quinze Chemins de Croix en l'honneur des quinze Mystères du Rosaire.—La Vierge du Cap nous a aussi préservés d'un procès ruineux.

STE MARIE DE BLANDFORD : Mon mari avait un mal de reins, avec une enflure au genou. Il a obtenu sa guérison par l'usage des *Roses Bérites* : UNE AB.—CHAMPLAIN : Dans le cours de l'hiver dernier, je fus atteinte de surdité : je me servis de *Roses Bérites*, avec promesse de Publication. Je suis guérie : DAME J. B.—ST. CÉLESTIN : Nous avons été guéris, mon enfant et moi de deux maladies graves, par l'usage des